

# Mobilisation des écoles et collèges de Chalon sur Saône

## Stop ! Ça ne peut plus durer, nous allons dans le mur...

À l'initiative de la CGT éducation 71, une réunion publique s'est tenue le mardi 9 avril à la maison des syndicats pour échanger sur la situation des écoles du quartier plateau et Près-Saint-Jean de Chalon. Cette réunion devait se tenir initialement à l'espace Jean Zay, au cœur du quartier, mais la ville nous a refusé le prêt d'une salle.

**Les parents, enseignants, AESH, personnels communaux et organisations syndicales étaient invités.**

Une vingtaine de participants parents d'élèves, enseignant·e·s des écoles Kergomar, Saint-Exupéry, Anne Frank, Maurice Cortot et Pablo Neruda y participaient ainsi que des collègues du collège Camille Chevalier et même du collège Doisneau.

Des représentants syndicaux de FO, du SNUipp, SNES et CGT éducation étaient également présents.

Un constat partagé sur les difficultés croissantes et de plus en plus insurmontables, à enseigner avec les moyens insuffisants dont nous disposons, souvent aussi dans des locaux vétustes.

**Nous avons besoin d'effectifs allégés, pour pouvoir aider correctement nos élèves, en particulier ceux des quartiers populaires ou ceux relevant de l'inclusion.**

Sur Chalon, seules deux écoles REP (Liberté-Égalité-Fraternité et Maurice Cortot), bénéficient d'un encadrement renforcé avec des classes de 12 élèves en CP et CE1.

**Or, rien ne justifie que d'autres écoles ou collèges ne puissent bénéficier de ces moyens REP eu égard à des niveaux de difficultés identiques.**

Ces carences se font ressentir tout au long de la scolarité avec des élèves qui perdent pied, des enseignants fatigués qui sont confrontés à une hétérogénéité des élèves (difficultés scolaires, inclusions, élèves perturbateurs...) qu'il n'est plus possible de gérer avec des effectifs aussi élevés par classe.

Nos collègues de collège Camille Chevalier et Robert Doisneau sont confrontés aux effets cumulatifs des retards scolaires. Des problématiques de discipline, voir d'incivilité et de violence s'ajoutent à ce constat et Robert Doisneau s'est récemment mis en grève suite à ce genre de difficultés.

A ces problèmes, le ministère répond par un saupoudrage d'aides personnalisées après la classe, pendant les vacances, pour laisser croire qu'il y a une prise en charge de la difficulté scolaire.

**En réalité, c'est au quotidien, que les enseignants doivent disposer de temps suffisants pour aider les élèves au moment où ils en ont besoin.** Le réseau d'aide, la médecine scolaire, sous dotés, ne sont également pas à la hauteur des besoins du terrain. Il est signalé l'état psychologique préoccupant de notre jeunesse avec des gestions très compliquées de ces élèves en souffrance et une prise en charge insuffisante.

**Dernière réponse en date du ministère, le choc des savoirs et ses groupes de niveaux au collège.**

Le ministère donne l'illusion qu'il traite le problème d'hétérogénéité qu'il a créé, en mettant en place un tri entre niveaux scolaires qui ne correspondra en fait qu'à une nouvelle étape de la discrimination sociale en France, discrimination pointée par les études PISA. Cette discrimination entraînera en retour des tensions qui fragiliseront les classes.

**A ce titre, l'Intersyndicale de l'éducation appelle à une réunion d'information sur les derniers dictats du gouvernement avec son « Choc des Savoirs », le 2 mai 2024 – 18 heures – Maison des Syndicats.**

Si la réunion est partie des difficultés communes des écoles des quartiers du Plateau et des Près-Saint-Jean, les participants nous ont alertés sur des problèmes analogues dans de nombreuses écoles de Chalon en particulier celles rattachées au collège Doisneau qui est au bord de l'implosion.

**Une mobilisation (collège mort) est prévue à la rentrée au collège Camille Chevalier le 30 mai.**

Du côté des écoles, les participants ont convenu qu'il n'était plus possible de se taire et qu'il était nécessaire d'informer les parents et plus largement nos concitoyens sur une situation qui devient ingérable car source de tensions qui menacent l'équilibre du système scolaire.

**Il a été convenu d'organiser des réunions qui auraient lieu simultanément dans toutes les écoles de Chalon qui le souhaitent, le mardi 14 mai à partir de 17 heures.**

**Le premier objectif** est de faire partager à la population nos difficultés et les besoins nécessaires (personnels, locaux, matériels...) pour que les élèves et les personnels travaillent dans des conditions nécessaires pour remplir les missions d'un service public de l'Éducation.

**Le deuxième objectif serait d'enclencher une mobilisation la plus large possible sur les écoles et collèges de Chalon**, pour stopper la dégradation de notre service public, pour obtenir les moyens appropriés à nos missions. Il est proposé de faire converger les personnes mobilisées des établissements dans une action collective à Chalon.

**D'autres mobilisations se déroulent en ce moment en France.** La plus importante concerne le département de Seine-Saint-Denis (93) qui rassemble depuis plusieurs semaines parents et professeurs pour demander un « Choc des moyens ».

**Si le problème de l'état de l'enseignement se pose au niveau national, il semble pertinent de partir de l'échelon de l'établissement pour mieux mobiliser les personnels et les parents.** D'autre part, la gestion communale des écoles ou départementale des collèges concerne l'entretien des locaux, les moyens en personnels des cantines et périscolaires qui ont une forte incidence sur la qualité de l'enseignement et le bien-être au travail. A ce titre, l'état de certaines écoles de Chalon est indigne de la République.

**Si nous ne réagissons pas, nous subirons la même chose que l'hôpital**, avec une fuite des personnels sous-rémunérés, des difficultés de recrutement et une dégradation qui ira en s'accroissant avec des classes de 30, des équipes enseignantes fragilisées... et un développement du privé pour ceux qui en auront les moyens.

Une proposition de flyer à communiquer aux familles et aux personnels enseignants, AESH, périscolaire... est jointe. Merci de vos retours pour la valider.

Rédacteur du compte-rendu :

*Jean-Michel De Almeida*

*prof remplaçant école Saint-Exupéry*

*CGT éduc'action 71*